

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-117

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU les statuts de la Faculté de Droit ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de la Faculté de Droit en date du 29 janvier 2018.

**Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P3.1 – Changement de nom de la Faculté de Droit :
« Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion »**

Exposé de la décision :

En sa séance du lundi 29 janvier 2018, le Conseil de Gestion de la Faculté de Droit a voté à l'unanimité le changement de nom de ladite Faculté.

Il est présenté au Conseil d'administration le changement de nom de la Faculté de Droit en 'Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion'.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 00 Votes exprimés : 24 Contre : 00 Pour : 24</p>
--

Fait à Paris, le 13 JUIL. 2018

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 13 JUIL. 2018
Transmis au Recteur le : 13 JUIL. 2018